

Avril 2023

## Étude du Retour d'Expérience Événements sécurité sur les Voies de Service du RFN Fiche de présentation

**Contexte :** les voies autres que voies principales sont dénommées sur le Réseau Ferré National voies de service. Elles sont affectées à la réalisation de manœuvres, à la formation des trains, à la réception et au départ des trains autres que ceux transportant des voyageurs, au stationnement de matériels et à leur maintenance. Ces voies sont situées dans des zones interdites au public.

Les événements sécurité ayant lieu sur les voies de service sont rarement d'ampleur médiatique et présentent des risques quasi nuls pour les voyageurs se trouvant à bord des trains ou dans les parties des gares accessibles au public. Néanmoins, l'emprunt de ces voies par des trains transportant des matières dangereuses et la proximité de voyageurs ou de riverains n'est pas sans exposer ces derniers à un risque. De plus, l'ensemble des événements sécurité se produisant sur les voies de service représente un signal d'alerte à exploiter pour améliorer le niveau global de sécurité du système ferroviaire sur le Réseau Ferré National.

Pour l'année 2022, en application de l'arrêté du 4 janvier 2016 relatif à la nomenclature de classification des événements de sécurité ferroviaire, SNCF Réseau agissant au titre de Gestionnaire de l'Infrastructure a fait parvenir à l'Établissement Public de Sécurité Ferroviaire 585 événements sécurité ayant eu lieu sur des voies de service du Réseau Ferré National.

**Objectif :** cette étude, qui sera rendue publique, doit établir dans sa phase initiale la quantification et la classification des événements sécurité survenus sur VS par niveau de risque ou de conséquences notables. Dans une deuxième phase, une étude approfondie sur un ou plusieurs thèmes déterminera des recommandations à la profession en application de l'article R.1621-20 du code des transports.

**Périmètre :** l'étude couvrira chaque composant du système ferroviaire en cause dans un événement sécurité survenu sur une voie de service du Réseau Ferré National. Elle s'étendra sur la période complète de l'année 2022 et les 3 premiers trimestres de l'année 2023.

**Les entités à associer :** l'étude sera réalisée avec le concours de l'EPSF, de SNCF Réseau et d'entreprises ferroviaires à définir.

**Livrable :** un rapport d'analyse, synthèse et perspectives identifiant les différentes thématiques évaluées à risques. Ce rapport sera partagé avec les parties prenantes et rendu public sur le site internet du BEA-TT